



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 25 mars 2026

Date d'affichage/publication : le 25 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de pouvoir : 1

Nombre de membres présents : 28

Absent : 0

Suite à la démission de quatre conseillers, le conseil compte 29 membres en exercice à la date de la présente séance

Présents - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Delphine CAPLIER, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE, Madame Nathalie TOP, Monsieur François MORTIER, adjoints au maire ; Monsieur Francis MENAGER, Madame Pascale DE METS, Madame Técla MENAGER, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Marco GIGANTE, Madame Valérie SELOSSE, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Sandra DUARTE-VERSCHAETE, Madame Zohra ELBASRI, Monsieur Nicolas LEDRUE, , Monsieur ROUX Sébastien, Madame Aurélie HUYS, Monsieur Geoffrey BOSSU, Madame Caroline LEGROS, Monsieur Romain VANLAECKE, Monsieur Amaury METGY, Madame Sandra KUGLER-HELLIN, Monsieur Thibaut THERBY, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur Christophe HANCQ

Secrétaire de séance : Monsieur Thibaut THERBY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

* * *



Institutions et vie politique

Désignation des représentants (5.3)

**DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE
« LE PETIT PRINCE »**

Par délibération du 18 décembre 2003, le conseil municipal a décidé d'adhérer au **Syndicat Intercommunal à vocation unique « Le Petit Prince »**.

La représentation de notre commune au sein de cet organisme est assurée **par quatre membres** dont les mandats sont arrivés à expiration, suite au renouvellement du conseil municipal. Il convient par conséquent de désigner les nouveaux représentants.

Il vous est proposé à cet effet les candidatures de :

- Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
- Konrad WALLERAND
- Marie-France SEYS
- Caroline LEGROS

Votants : 29

Bulletins nuls ou blancs : 0

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- | | |
|---------------------------------|---------|
| - Charles-Alexandre PROKOPOWICZ | 29 voix |
| - Konrad WALLERAND | 29 voix |
| - Marie-France SEYS | 29 voix |
| - Caroline LEGROS | 29 voix |

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont désignés pour représenter la commune au **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « le Petit Prince »**.

Le Conseil,
Où cet exposé,
Adopte les conclusions du rapport,
A l'unanimité des membres présents

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

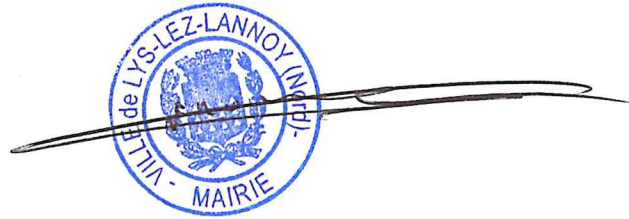
Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 059-215903675-20260401-D2026_63-DE



Pour Extrait Certifié Conforme
Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
le Maire



Le secrétaire de séance
Thibaut THERBY

